

VILLEFRANCHE / BEAUJOLAIS / VAL DE SAONE

Union Locale CGT

Bourse du travail
Place Roger Rousset
69400 VILLEFRANCHE/SAONE

AR N° 1A 059 064 4551 1

Palais de l'Élysée
Monsieur le Président de la République
55, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Villefranche, le 26 juin 2012

Monsieur le Président de la République,

La société ONTEX a décidé, début 2011 et a annoncé au Comité d'Entreprise le 27 mai 2011, la délocalisation de son usine de fabrication de couches culottes pour bébé. Suite à cette décision, elle a procédé, en septembre 2011 au licenciement de 162 salariés pour motif économique. 115 salariés ont décidé de saisir le conseil de prud'homme pour licenciement abusif dépourvu de Cause Réelle et Sérieuse.

Pour ce qui concerne nos camarades élus du personnel, la direction d'ONTEX a saisi l'inspection du travail qui a rendu une décision de refus d'autorisation de licenciement très motivée, dont nous vous joignons copie.

Suite à cette décision, la direction ONTEX a utilisé une de ses voies de recours et a saisi le Ministre du Travail début février 2012.

Les services ministériels ont diligenté une enquête et aucune décision n'a été rendue à la date du 6 juin 2012, ce qui implique une décision implicite de rejet de l'autorisation demandée.

Après avoir attendu plus de 4 mois pour connaître le sort qu'allait leur réserver le Ministre du Travail de l'ancien gouvernement, nos camarades, suite à ce rejet implicite, avaient envisagé d'engager un recours devant la juridiction compétente afin de pouvoir retrouver leur poste de travail.

Hélas, ils ont eu la désagréable surprise de recevoir un courrier du Ministère du Travail, daté du 19 juin 2012, dans lequel les services de votre Ministre du Travail les informent « qu'il envisage de procéder au retrait de cette décision implicite de rejet, pour des motifs de légalité tenant notamment à l'appréciation à porter sur la réalité du motif économique ».

UNION LOCALE CGT
BOURSE DU TRAVAIL
Place Roger Rousset
69400 VILLEFRANCHE-s/S.

Vous comprendrez, Monsieur le Président de la République, que nos camarades ont l'impression que votre Ministre du Travail va aider la société ONTEX en annulant la décision de l'Inspecteur du Travail et en autorisant leurs licenciements.

Nous sommes très surpris que votre Ministre du Travail, qui a été mis en place le 16 mai 2012, ait attendu le 19 juin 2012, soit deux jours après le deuxième tour des élections législatives pour adresser ce courrier à nos camarades, d'autant que notre Union Locale lui avait adressé un courrier en date du 22 mai 2012 auquel aucune réponse n'a été apportée à ce jour.

Notre organisation syndicale tient à vous rappeler que vous vous êtes présentés comme le Président de la Justice Sociale ; vous comprendrez que cette manière de procéder n'est pas sans nous rappeler les procédés de votre prédécesseur.

En effet, nous serions très surpris que votre Ministre du Travail transforme une délocalisation d'entreprise en un motif économique de licenciement.

Bien sur, nos camarades qui participeront au sommet social du 9 juillet prochain ne manqueront pas d'interpeller vos ministres sur ce point.

Sachez que nous serons très attentifs sur le traitement qui va être fait par votre Ministre de ce dossier.

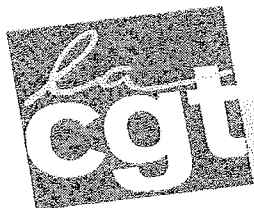
Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de nos sentiments dévoués.

Pour l'Union Locale
Le secrétaire Général Adjoint
Gérard BONIN



UNION LOCALE CGT
BOURSE DU TRAVAIL
Place Roger Rousset
69400 VILLEFRANCHE-s/S.

PJ : La décision de l'inspecteur du travail du 5 décembre 2011 – le courrier au ministre du travail du 22 mai 2012 - le courrier du ministère du travail du 19 juin 2012 – le courrier de ce jour au ministre du travail – le courrier de ce jour au au ministre du redressement productif – l'argumentation de notre avocat sur le motif économique.



VILLEFRANCHE / BEAUJOLAIS / VAL DE SAONE

Union Locale CGT

Bourse du travail
Place Roger Rousset
69400 VILLEFRANCHE/SAONE

AR N° 1A 059 064 4546 7

Ministre du Redressement Productif
Monsieur le Ministre Arnaud MONTEBOURG
139, rue de Bercy
75012 Paris

Villefranche, le 26 Juin 2012

Monsieur le Ministre,

Nous vous faisons parvenir copie du courrier que nous adressons ce jour à Monsieur le Président de la République.

Comme vous pourrez le lire, notre organisation syndicale est inquiète sur le traitement qui va être réservé à nos camarades de la société ONTEX et aussi soucieuse quant à la méthode utilisée qui a consisté à attendre la fin des élections législatives pour adresser le courrier joint à nos camarades.

Comme nous l'avons écrit à Monsieur le Président de la République, cette méthode est dans la continuité de ce que nous avons connu ces 5 dernières années.

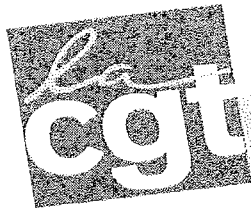
Nous attendons avec sérénité la décision qui sera rendue par Monsieur le Ministre du Travail.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sentiments dévoués.

UNION LOCALE CGT
BOURSE DU TRAVAIL
Place Roger Rousset
69400 VILLEFRANCHE-s/S.

Pour l'Union Locale
Le secrétaire Général Adjoint
Gérard BONIN

PJ : La décision de l'inspecteur du travail du 5 décembre 2011 – le courrier au ministre du travail du 22 mai 2012 - le courrier du ministère du travail du 19 juin 2012 – le courrier de ce jour au président de la république - le courrier de ce jour au ministre du travail – l'argumentation de notre avocat sur le motif économique.



VILLEFRANCHE / BEAUJOLAIS / VAL DE SAONE

Union Locale CGT

Bourse du travail
Place Roger Rousset

69400 VILLEFRANCHE/SAONE

N° 1A 059 064 4547 4

Ministère du Travail
Monsieur le Ministre Michel SAPIN
101, rue de Grenelle
75007 PARIS 07

Villefranche, le 26 juin 2012

Monsieur le Ministre,

Nous vous faisons parvenir copie du courrier que nous adressons ce jour à Monsieur le Président de la République.

Comme vous pourrez le lire, notre organisation syndicale est inquiète sur le traitement qui va être réservé à nos camarades de la société ONTEX et aussi soucieuse quant à la méthode utilisée qui a consisté à attendre la fin des élections législatives pour adresser le courrier joint à nos camarades.

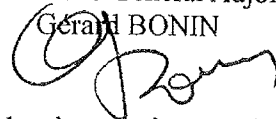
Comme nous l'avons écrit au Président de la République, cette méthode et dans la continuité de ce que nous avons connu ces 5 dernières années.

Nous attendons avec sérénité la décision que vous allez rendre.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de nos sentiments dévoués.

UNION LOCALE CGT
BOURSE DU TRAVAIL
Place Roger Rousset
69400 VILLEFRANCHE-s/S.

Pour l'Union Locale
Le secrétaire Général Adjoint

Gérard BONIN


PJ : La décision de l'inspecteur du travail du 5 décembre 2011 – le courrier au ministre du travail du 22 mai 2012 - le courrier du ministère du 19 juin 2012 – le courrier de ce jour au président de la république - le courrier de ce jour au ministre du redressement productif – l'argumentation de notre avocat sur le motif économique.